



L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 26 janvier à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

**Présents** : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Marie-Odile ANTIGNAC, André VEYRAT, Anne BOUDES, Benoît BELTRA, Antoine FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Guy MOUCHERAUD, Pascal PATE, Xavier VERGNES.

**Absents excusés** : Patrice COSTE, Audrey PREGET, Pascal THEVENIAUD, Camille COMIN.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Madame Marie-Odile ANTIGNAC est nommée secrétaire de séance.

### **Info GEMAPI :**

Monsieur le Maire explique aux conseillers ce qu'est la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations) et précise que lorsque l'on est propriétaire d'un terrain riverain d'un cours d'eau on se doit de l'entretenir régulièrement ainsi que ses berges pour permettre un bon écoulement naturel de l'eau, contribuer à son bon état écologique et permettre son évolution naturelle afin de favoriser la biodiversité. L'Aurette et le fossé des Dourmettes sont concernés par la GEMAPI.

### **DETR :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que notre demande de subvention dans le cadre de la DETR 2022 (Dotation d'Equipements aux Territoires Ruraux) nous avez été refusée l'an dernier. Les services de l'Etat nous demandent d'inscrire un projet pour la DETR 2023. A l'unanimité, les conseillers décident de représenter le projet de la mise en sécurité et en accessibilité de la route de l'Apparition.

Voté à l'unanimité.

### **Délestage électrique :**

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'une réunion a eu lieu avec la CESML afin de présenter aux communes la problématique au sujet de la production d'électricité et le risque de délestage. En effet, dans le contexte actuel plusieurs facteurs entrent en jeu dans la production d'électricité : l'entretien des centrales nucléaires vieillissantes, la faible production des barrages hydro-électrique à cause de la sécheresse, les tensions avec le gaz dus à la guerre Russie/Ukraine, le retard pris sur la construction de nouveaux ouvrages de production... Le risque de non-équilibre entre la production et la consommation est donc fort, la consommation française étant fortement thermosensible en fonction des coups de froid et des périodes de canicules. Plusieurs leviers d'action sont mis en place, notamment la sensibilisation via le site RTE Ecowatt.

### **Centre de loisirs de Vendémian :**

La mairie de Vendémian nous alerte qu'ils sont parfois sollicités par des familles de notre commune pour des accueils de loisirs (enfants et adolescents). Les demandes des familles de communes aux alentours étant de plus en plus importantes, la mairie de Vendémian propose deux conventions afin de permettre cet accueil en contrepartie d'une participation financière aux frais de fonctionnement qui sont actuellement supportés par la commune de Vendémian.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ces 2 conventions.

### ONF :

Monsieur le Maire explique qu'une réunion publique aura lieu le mercredi 8 février à la salle des fêtes pour les communes de Saint Bauzille de la Sylve et Gignac concernant les incendies de cet été. Cette réunion en présence des élus, de l'ONF (Office National de France) et du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) permettra d'expliquer les exploitations à venir sur les forêts publiques et de répondre aux questions des propriétaires privés.

### Cartes Nationales d'Identité et Passeports :

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport sont de plus en plus longs. La Préfecture a donc décidé de renforcer la capacité d'accueil des usagers par une augmentation des Dispositifs de Recueil car dans notre département il est bien inférieur à la moyenne nationale. Elle demande aux communes si elles sont intéressées par cet équipement.

Après en avoir délibéré, le conseil ne souhaite pas que notre commune propose au vu des contraintes et du coût de l'opération.

### Point travaux :

Monsieur André VEYRAT, adjoint délégué aux travaux, informe que nous avons reçu un devis de Mr Lacombe-Bonniol pour revoir la montée et l'accès à Saint Antoine. Validé à l'unanimité.

Monsieur Xavier VERGNES, élu référent en matière de sécurité, rappelle que des caméras avec lecture de plaques ont été posées avenue de Popian. Elles permettront un bon maillage avec les communes voisines en cas de problème.

D'autres caméras ont également été installées devant l'école afin de limiter le vandalisme récurrent.

Monsieur le Maire propose aux conseillers l'achat d'appareils fitness urbain. La société Altrad peut nous faire bénéficier de prix intéressants. Après en avoir délibéré, le conseil décide l'achat de 3 appareils qui seront installés près du stade.

### Point SIVU :

Madame Marie-Odile ANTIGNAC fait le point sur la dernière réunion du SIVU ainsi que le projet d'extension de l'école.

### Point EHPAD :

Madame Marie-Odile ANTIGNAC précise que nous avons des problèmes de recrutement, peu de candidat postule pour un certain nombre de postes vacants.

Concernant la MARPA, une réunion est prévue fin février avec la CCVH et la MSA afin de nous aider à monter les dossiers de financement.

### Point festivités :

Monsieur le Maire revient sur la soirée des vœux à la population qui a été très appréciée.

Les dates du marché de Noël, du repas des aînés et des vœux du Maire ont été fixées.

Le 23 juin aura lieu le salon des vins de la Vallée de l'Hérault « vinissime », toujours à Saint Bauzille.

Le Conseil fixe le prix d'entrée à 5 € pour la pièce de théâtre que la compagnie « Les Zygomars » donneront gracieusement samedi 4 février à la salle des fêtes au profit de la remise en état de la forêt après les incendies.

### Questions diverses :

Jeudi 2 février 2023 la CCVH service ordures ménagères viendra en mairie nous expliquer les nouvelles normes de tri. Saint Bauzille a été choisie commune pilote pour démarrer ce projet.

Monsieur le Maire explique aux conseillers que la CCVH est dotée d'un observatoire fiscal dont la mission principale est d'aider les communes adhérentes à la mise à jour de leurs assiettes fiscales.

Ce travail permet d'accroître les ressources d'une commune via une répartition plus équitable de l'impôt et en limitant les hausses de taux. Monsieur le Maire propose d'adhérer à ce dispositif en signant la convention.

Voté à l'unanimité.

Un porteur de projet d'une ferme agricole est venu en mairie présenter son plan. Après en avoir discuté, le conseil est favorable à cette activité.

La séance a été levée à 21h.

Le Maire  
Grégory BRO



La secrétaire de séance  
Maire-Odile ANTIGNAC

A black ink signature of Maire-Odile ANTIGNAC.